



FLASH INFO N°21

Mars 2022

Edito du Président

Michel V. Vassiliadès

L'IMPORTANT C'EST DE PARTICIPER.

En ce début d'année 2022, nous connaissons dans notre Belle et Douce France des temps difficiles que nous affrontons, visiblement, de bonne ou de mauvaise grâce.

Exemples :

1 – Les contraintes bridant notre grande liberté d'aller et venir, conséquence de la Covid qui nous asservit depuis 2020.

2 – L'augmentation des prix en cours de certaines de nos denrées de base et des moyens permettant d'exercer notre grande liberté de mouvement. La dernière augmentation, la plus visible et difficile à supporter concerne les fluides nécessaires à nos déplacements (essence, etc...) et à notre cadre de vie au quotidien tels que le gaz et l'électricité.

Si sur le premier exemple nous ne pouvons que « subir » cette épidémie, le second exemple est la conséquence d'un affrontement entre deux mondes de notre continent, le Monde Occidental, celui des peuples qui vivent dans des démocraties et le Monde « Oriental » Européen, celui où quelques-uns subissent de véritables dictatures dirigées par des « SATRAPES ».

Rappelons en quelques mots le privilège que nous avons de vivre dans une République Démocratique.

Le fondement de la Démocratie « inventée » par ailleurs au début du Ve siècle avant Jésus Christ en Grèce, serait le suivant ainsi que l'aurait dit Abraham Lincoln, Président des Etats Unis de 1860 à 1865 :

« La Démocratie est le gouvernement du Peuple, par le Peuple et pour le Peuple ».

Vivant dans un pays magnifique régi sur ce principe, nous pouvons aisément apprécier aujourd'hui ce privilège, au regard de cette période de tension entre deux pays ayant des systèmes de gestion différents, la Russie et l'Ukraine.

L'Ukraine a un gouvernement démocratique, la Russie un gouvernement autocratique totalitaire.

Il est donc une évidence, lorsque nous assistons à cette guerre régionale que notre « cœur » bat pour les Ukrainiens, peuple martyr et courageux, défendant son pays avec une bravoure qui mérite toute notre admiration et notre soutien autant que faire se peut.

Mais revenons au système sur lequel repose notre démocratie, celui de la séparation des pouvoirs : l'Exécutif, le Législatif et le Judiciaire.

L'acte fondamental de notre démocratie, le principe suprême de notre système juridique : c'est la Constitution. La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789 en est son préambule.

Nous, experts judiciaires, nous appartenons au « Monde Judiciaire » comme « Auxiliaires de Justice ».

Notre rôle est important dans la mesure où nous concourons, chacun dans nos spécialités, à la prise de décision des juges transcrite dans leur jugement. Nous ne sommes que des « techniciens », mais des techniciens nécessaires ... aujourd'hui !

Mais quel pourrait être notre avenir face au développement de techniques et de « machines » (robots) dotés d'une intelligence artificielle. Cet avenir est relativement proche. Pour en savoir encore plus et pour appréhender cet avenir, vous devrez participer à notre Congrès, le Congrès de la CIECAP, qui se tiendra à Bordeaux les 12 et 13 mai 2022 dans l'enceinte de l'Ecole Nationale de la Magistrature.

Vous démontrerez à tous, en venant très nombreux, que le CIECAP est la plus « Grande et la plus Belle » Compagnie du ressort de la Cour d'Appel de Paris, Compagnie qui existe depuis 1931.

Le Congrès 2022

POURQUOI UN CONGRES

D'évidence, c'est la première question qui vient à l'esprit. Notre activité d'expert de justice a-t-elle besoin d'une telle rencontre ? et si oui pourquoi et dans quel but. Notre Compagnie est là pour répondre à nos questions, et à nos difficultés. Pourquoi lui en demander plus ?

C'est là que la question bascule, la Compagnie ou toute autre organisation, n'a aucun sens par elle-même, elle est l'émanation de ses membres. Il est donc probable que nous regrouper tous les trois ans autour d'une manifestation de haute teneur est un acte fondateur qui tisse un lien, pas forcément d'amitié mais au moins de confraternité. Nous sommes confrères et nous devons le montrer à ceux qui entourent nos activités, que ce soient les magistrats, les avocats, les laboratoires techniques et même, par la voie de la presse le grand public auprès duquel, notre image est un peu floue. Donc c'est pourquoi il nous faut tenir congrès à période régulière, là nous avons perdu une année mais la COVID oblige.

QUEL TYPE DE CONGRES

Nous avons tous vécu des rencontres plus ou moins vides de sens qui une fois finies nous ont laissé sur notre faim. Les plus anciens savent qu'il n'est pas donné à tous d'organiser un congrès de bonne tenue, avoir une ligne directrice qui soit dans les préoccupations du jour et ouvertes sur l'avenir.

Voilà ce que doit être un congrès : ouvert sur toutes les techniques sans perdre de vue que l'avenir de l'Intelligence Artificielle est un défi dont nous ne connaissons pas aujourd'hui les limites. Toutes nos spécialités seront concernées et la médecine a déjà un temps d'avance avec la robotique. Mais demain qui sera un juge, qui sera un expert ? un homme, un robot ? un mixte des deux, tout est ouvert. Tout va si vite qu'il est tout à fait temps de prendre ce sujet à bras le corps. Le congrès doit être une réussite, par ses intervenants, vous en avez la liste maintenant et nous ne pouvions pas faire mieux.

POUR QUI CE CONGRES

La réponse immédiate est : POUR TOUS.

« L'important c'est de participer » ! Faites cet effort une fois tous les trois ans !

CONGRÈS CIECAP 2022 « L'EXPERT AUGMENTÉ »

L'Expert assisté par l'intelligence artificielle, tel est notre sujet à un moment où la question fondamentale est de s'interroger si demain les Juges seront des "machines intelligentes". La même question se pose pour les Experts Judiciaires lorsqu'ils seront assistés par l'intelligence artificielle. Or, comment fonctionne l'intelligence artificielle ? Elle fonctionne sur la base d'algorithmes, de calculs effectués à partir d'une base de données, qui peuvent aider à une prise de décision.

Nos travaux vous exposeront l'état d'avancement technologique des recherches et des « machines » de plus en plus sophistiquées qui peuvent permettre aux Experts Judiciaires d'approcher de la « probable » vérité technique dans leurs dossiers. Finalement, pouvons-nous penser que le futur des Experts Judiciaires est identique à celui des Juges, à savoir : seront-ils tout simplement remplacés par des robots intelligents ?

Vous découvrirez donc notre futur possible en assistant à ce Congrès.



Programme jeudi 12 mai

13h15-14h10 : Accueil des congressistes, émargement, café

14h10-14h25 : Présentation du Congrès
Monsieur Michel V. VASSILIADÈS, Président de la CIECAP

14h25-14h45 : Ouverture des travaux du Congrès sous la Présidence de :
Madame Isabelle GORCE, Première Présidente de la Cour d'Appel de Bordeaux

14h45-15h15 : Le droit des robots
Maître Virginie-BENSOUSSAN-BRULÉ

15h15-16h00 : Les appareillages
Madame Linda DARMON, Médecin spécialiste MPR, Unité appareillage Service MPR, HIA PERCY CLAMART (Hôpital militaire de Paris)
Monsieur Joseph BASCOU, Docteur en biomécanique, Ingénieur ENSAM, Chef du CERAH, Institution Nationale des Invalides. Intervention : contribution à l'expertise de prothèses, notamment robotisées, par l'Analyse quantifiée du mouvement

16h00-16h20 : Pause

16H20-17h30 : Le scanning 3 D au service de "l'expert augmenté" : scanner optique à main, scanner optique de précision, scanner laser d'environnement.
Présentation des technologies de tomographie Alicona (mesures optiques 3D de surfaces)
Messieurs Eric SCACCIATELLA SOLSI-CAD et DOUB SOLSI-SCAN

17h30-18h00 : Le « bâtiment augmenté » : la maquette BIM au service de l'expertise judiciaire : le point de vue de l'avocat
Maître Cécile BENOIT-RENAUDIN

Programme vendredi 13 mai

08h30-09h00 : Accueil des congressistes, émargement, café

09h00-09h15 : Suite des travaux du Congrès sous la Présidence de : **Madame Nathalie RORET**, Directrice de l'ENM

09h15-10h30 : Chirurgie "augmentée"
Monsieur le Professeur Jacques MARESCAUX, Professeur en chirurgie, Président fondateur de l'Institut de Recherche contre les cancers de l'appareil digestif (IRCAD).
En 2001, il a réalisé la première opération chirurgicale laparoscopique transatlantique depuis New York sur un patient se trouvant à Strasbourg

10h30-10h45 : Pause

10h45-12h15 : Ingénierie de scène, de la modélisation à l'analyse, accidentologie et scènes de crimes par les Chefs d'escadron de l'IRCGN ,
Christophe LAMBERT et Jérémy SINNAEVE

12h15-14h15 : Buffet cocktail au restaurant LE CLEMENCEAU

14h15-14h30 : Ouverture des travaux de la dernière partie du Congrès sous la Présidence de Monsieur le Haut Conseiller Doyen de la Première Chambre Civile de la Cour de Cassation, **Vincent VIGNEAU**

14h30-16h00 : Scénario de principe : Intervention de l'Institut de Soudure Département DRONES
Démonstration de vol en extérieur et exploitation des enregistrements en salle
Messieurs Eric GOYHENECHÉ, Frédéric COPPEY, Brice LEFRANC et Laurent BROUSTE

16h00-16h15 : Pause

16h15-16h45 : "L'Expert Augmenté" la vision de l'Avocat
Maître Jean-Pierre MARTIN

16h45-17h30 : Conclusion : « et demain, faudra-t-il encore des juges ? » par Monsieur le Haut Conseiller Doyen de la Première Chambre Civile de la Cour de Cassation, **Vincent VIGNEAU**

17h30-17h35 : Remerciements et clôture du Congrès CIECAP 2022
Monsieur Michel V.VASSILIADÈS, Président de la CIECAP

PROGRAMME DU JEUDI 12 MAI 2022

13h15-14h00 : Pour tous : accueil à l'Ecole Nationale de la Magistrature, 10 rue des Frères Bonie à Bordeaux : émargement, café

14h10-18h00 : Ouverture des travaux du Congrès sous la Présidence de Madame **ISABELLE GORCE**, Première Présidente de la Cour d'Appel de Bordeaux



14h30-16h30 : Pour les accompagnants qui sont inscrits : visite guidée à pied pour la découverte du Vieux Bordeaux (prévoir des chaussures confortables).

19h30-23h30 : Départ, par autocar, de Bordeaux Centre pour le restaurant La Maison du Fleuve à Camblanese et Mynac





RESTAURANT LA MAISON DU FLEUVE

PROGRAMME DU VENDREDI 13 MAI 2022

SUITE DU CONGRES A L'ENM

08h30-12h15 : Matinée présidée par Madame la Directrice de l'ENM : **NATHALIE RORET**

12h15-14h15 : Buffet cocktail au restaurant **LE CLEMENCEAU**



14h15-17h35 : Fin du Congrès présidé par Monsieur le Haut Conseiller Doyen de la Première Chambre Civile de la Cour de Cassation : **VINCENT VIGNEAU**

19h30-01h00 : **DINER DE GALA AU PALAIS DE LA BOURSE**



POUR LES ACCOMPAGNANTS INSCRITS :

09h30-16h00 : Visite de Saint-Emilion suivie d'un déjeuner au château de La DAUPHINE



CHATEAU DE LA DAUPHINE

PROGRAMME DU SAMEDI 14 MAI 2022

09h30 : Départ en autocar de Bordeaux Centre pour la Cité du Vin

09h45 : La Cité du Vin : visite guidée



12h30 : Déjeuner au Bistrot Spinoza



14h30 : Les Bassins des Lumières : base sous-marine de Bordeaux Thème : Venise**17h00 : Retour Bordeaux Centre en autocar****19h30 : Diner : choix du restaurant selon le nombre des inscriptions**

CALENDRIER DES ACTIVITES A VENIR

➤ Les deux prochaines séances de formation auront lieu les 21 et 25 mars 2022. Vous aurez ainsi l'occasion d'échanger avec deux avocats de renom, Maîtres Jean-Pierre MARTIN et Stéphane BULTEZ pour la première séance, qui, non seulement évoqueront les principes directeurs du procès pour être en conformité avec le décret du 23 décembre 2004 relatif aux experts judiciaires, l'exécution de la mission de l'expert de la désignation au rapport d'expertise. Les difficultés rencontrées par l'expert seront également abordées. Vous aurez également la possibilité de poser toutes vos questions au cours de ces séances.

➤ La prochaine séance OPALEXE aura lieu en visio-conférence le jeudi 7 avril 2022 à partir de 17h par nos confrères Flore LASSALE-DERUELLE et Julien ISCHER, sur l'utilisation de la plateforme de dématérialisation OPALEXE : création d'une expertise, administration des droits, gestion des échanges et clôture. Un lien vous sera transmis le mercredi 6 juillet pour finaliser votre inscription.

La veille et l'entretien des compétences

Patrick Rivière

La veille et l'entretien des compétences est indispensable pour tous les experts de justice, tant pour les périodes probatoires que tout au long de la carrière des experts. Certains primo-dossiers étudiés sont pauvres de mise en exergue des compétences techniques.

LA NORME NF X50-110 RÉGIE DE FAÇON GÉNÉRALE LES EXPERTISES AVEC L'OBJECTIF SUIVANT :

QUALITÉ EN EXPERTISE - PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES DE COMPÉTENCE POUR UNE EXPERTISE

Extrait :

L'expertise est une démarche fréquemment utilisée pour élaborer des avis, des interprétations et des recommandations. Le présent document a pour objectif d'améliorer la maîtrise des points clés de l'expertise et de permettre, si besoin, une reconnaissance de la capacité à conduire des expertises. Il spécifie les exigences générales de compétence et d'aptitude requises pour réaliser une expertise.

Les expertises judiciaires confiées à un technicien n'échappent pas à ces règles, malgré des évolutions technologiques ou scientifiques.

Les formations procédurales, sont indispensables à une demande d'inscription quinquennale ou de réinscription, mais il ne faut pas négliger le maintien et la mise à niveau permanente dans ses domaines de spécialisation technique, c'est le cœur de la mission confiée par un Magistrat au technicien.

Par exemple, les experts ont recours à des laboratoires avec une convention intégrée à leur devis le plus souvent avec une référence à la norme [NF EN ISO/CEI 17025 : 2000](#)

« Prescriptions générales concernant la compétence des laboratoires d'étalonnage et d'essais » et qui comporte un paragraphe 5.10.5 « **Avis et interprétations» qui relève de l'expertise** »

C'est donc bien à l'expert, par sa compréhension des analyses de donner un avis sur les résultats des essais, le technicien commis ne peut pas simplement diffuser les rapports d'essais sans les « décrypter ou les commenter.

Je rappelle, qu'à l'ère de la dématérialisation, au regard de l'article 175 du CPC, un des cas de nullité du rapport d'expertise, est le rapport qui n'a pas été signé par l'expert.

COMPAGNIE DES INGENIEURS EXPERTS PRES LA COUR D'APPEL DE PARIS

13 rue des Epinettes 75017 PARIS
Tel : 01 44 09 95 78 - Fax : 01 45 74 93 80
Secrétariat : NICOLE RIBERE
Email : secretaire@ingenieurs-expertsjudiciaires.org
Site : <http://www.ingenieurs-expertsjudiciaires.org/>

COMITÉ DE REDACTION

Michel VASSILIADES
Gérard MOULIN
François PARION
Charles VIGLINO
Francis WOOG

Directeur de la publication
Rédacteur en chef